REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Projet d'Intensification des Productions Agricoles
Pour la Sécurité Alimentaire dans les régions de
Tahoua et Tillabéri (PIPA/SA)

Avis à manifestation d'intérêt

N°004/11/APD/MAG/PIPA/SA

Service de consultants : Manifestation d'intérêt pour les études d'Avant Projet Détaillé (APD), de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagements de 520 ha de périmètres irrigués et l'élaboration des dossiers de Consultation des entreprises.

1. Le Gouvernement du Niger a obtenu un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) en vue de financer une partie du coût du Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire dans les Régions de Tahoua et Tillabéri (PIPA/SA). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Prêt pour financer le contrat de l'Etude d'Avant Projet Détaillé (APD), du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et du contrôle et de surveillance des travaux d'aménagements.

2. Les services consistent à la préparation des dossiers des projets des aménagements hydro agricole, le contrôle et la surveillance des travaux sur trois sites différents et comprennent les taches majeures non exhaustives suivantes :

Etape 1 : Etudes d'Avant- Projet Détaillé (APD)

- Réaliser la conception des périmètres irrigués sur les cuvettes situées en aval des barrages de Tegueleguel et Guidan Magagi et en bordure du fleuve Hondey Balati ;
- Procéder aux investigations nécessaires à l'établissement des différents plans d'aménagement, notamment :
  - Les investigations géologiques et agro pédologiques détaillées,
  - les investigations hydrologiques et hydrauliques pour la caractérisation de tous les koris importants et affluents du fleuve traversant la zone du projet,
  - Les levés topographiques,
  - Les essais géotechniques,
  - Les études d'Impacts Environnementales des aménagements,
  - Proposer des activités supplémentaires et/ou des modifications concernant le volume et/ou le déroulement des travaux jugés nécessaires à l'exécution de ses taches, et de les prendre en considération dans les propositions techniques et financières ;
  - Etablir les dossiers d'appel d'offres (DAO) qui permettront au Maître d'ouvrage de procéder à la consultation des Entreprises pour l'exécution des travaux.

Etape 2 : Contrôle technique des travaux

- Assurer le contrôle technique de qualité pendant l'exécution des travaux par le ou les entreprises.

A chaque étape (APD et contrôle technique de l'exécution des travaux) le consultant sera tenu de :

a) fournir les rapports d'avancement de toutes les études et du contrôle techniques des travaux et qui seront soumis à l'approbation des parties prenantes ;

b) soumettre les rapports provisoires de chaque étape pour validation avant de continuer avec l'étape suivante.

La mission s'effectuera sur une base contractuelle de 19 mois dont six pour les études APD/ DAO.

3. Le Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire dans les Régions de Tahoua et Tillabéri sous tutelle du secrétariat général du Ministère de l'Agriculture, invite par le présent avis à manifestations d'intérêts les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Le dossier peut être obtenu à l'UNITÉ DE GESTION DU PROJET – BP 234 Tahoua ; E-mail : pipasane@yahoo.fr, à la Direction Régionale du Génie Rural de Tahoua Tel 610 444, ou à la Direction Générale du Génie Rural Tel 20 73 21 48,.

4. Les Firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles de Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la banque Ouest Africaine de Développement.

6. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : ***de 8 heures à 17 h, heures locales***.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard ***le 26 juin 2012 à 9 heures30 précises*** et porter expressément la mention ***''Etudes d'Avant Projet Détaillé, du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et du contrôle et de surveillance des travaux d'aménagements.''.***

A l'attention de : ***Monsieur le Coordonnateur du PIPA/SA, S/C Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture (MAG) porte C 108 au Ministère de l'Agriculture*** ou : ***La Direction Générale du Génie Rural /*** Adresse géographique : ***Niamey / Niger / Afrique de l'Ouest -*** Boîte postale : ***B.P. 241***
Ville : …… ***Niamey***
Pays : …….. ***Niger***
Tél : …….. ***00 (227) 20 73 21 48***
Fax : …….. ***00 (227) 20 73 20 16***
Email : …….. pipasane@yahoo.fr

COMPLEMENT

ANNONCE RECTIFICATIVE DANS LE CADRE DE L'AVIS A MNIFESTATION D'INTERET PARRU DANS LE JOURNAL SAHEL DIMANCHE N° 1494 DU 8 Juin 2012 POUR LES ETUDES D'AVANT PROJET DETAILLE (APD), DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE 520 HA DE PERIMETRES IRRIGUES ET L'ELABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES ; POUR LE PROJET D'INTENSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE (PIPA/SA) DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET TILLABERI.

PAR CETTE ANNONCE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DEMANDE AUX SOUMISSIONNAIRES QUI AVAIENT ENVOYE LEUR OFFRES PAR MAIL DE BIEN VOULOIR LES RENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE DU PROJET AU PLUS TARD LE **19 Juillet 2012 à 9 Heures 30 mn locales** : ***Monsieur le Coordonnateur du PIPA/SA, S/C Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture (MAG) ou porte C 108 au Ministère de l'Agriculture*** Ou à l***a Direction Générale du Génie Rural***
Adresse géographique : ***Niamey / Niger / Afrique de l'Ouest***
Boîte postale : ***B.P. 241***
Ville : …… ***Niamey***
Pays : ……. ***Niger***
Tél : ……. ***00 (227) 20 73 21 48***
Fax : ……. ***00 (227) 20 73 20 16***

L'OUVERTURE DES PLIS AURA LIEU, **LE 19 JUILLET 2012 A 10 H 30, HEURE LOCALE** DANS LA SALLE DE REUNION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE – EN PRESENCE DES REPRESENTANTS DES SOUMISSIONNAIRES QUI SOUHAITENT Y ASSISTER. LES OFFRES REÇUES APRES LE DELAI FIXE SERONT REJETEES.

Niamey, le 30 Mai 2012

Le Ministre